



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 23 février 2015

INVITATION PRESSE

Inauguration de la plate-forme « unique »

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) / Services du 115

Dans le cadre de la prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées, les services de l'État et les opérateurs de l'hébergement du département de l'Essonne ont mis en place en 2010 le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

Le SIAO du département de l'Essonne est géré par deux opérateurs et s'articule autour de deux missions :

- Un volet « urgence » géré par la Croix Rouge Française. Il s'appuie sur une organisation antérieure, du fait de la présence depuis plusieurs années du 115 et de la coordination déjà existante entre les structures d'hébergement d'urgence et de veille sociale.

- Un volet « insertion » du SIAO porté par un Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale, créé en 2010, constitué de tous les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de l'Essonne, du Collectif Relogement Essonne, d'Adoma et de Solidarité Nouvelle du Logement (SNL).

Fin 2014, le regroupement sur une plate-forme « unique » avec les services du 115 a été souhaité et accompagné par les services de l'État.

Isabelle Meyer-Dusart, Présidente du GCSMS, SIAO Insertion 91
Angéline Valenti, Directrice Établissement, Pôle Exclusion 91
en présence de Bernard Schmeltz, Préfet de l'Essonne

inaugureront cette nouvelle plate-forme, le jeudi 19 février 2015 à 17 heures

(30, rue Paul Claudel, 91 000 Évry)

Vous êtes cordialement invités à cette inauguration.

*Merci de vous accréditer auprès du Bureau de la communication interministérielle
avant le 19 février 2015 - 10h00 au 01 69 91 90 54 / 36*

Contact presse

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr



@PREFECTURE91